

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: PRODUIT ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

|  |   |
|--|---|
| <b>MANUFACTURIER</b><br>GENYK Inc.<br>1701, 3 Avenue, Shawinigan, QC, G9T2W6<br>Tél : 819-729-0395 / Fax: 819-729-0383 | <b>PRODUIT</b><br>Nom commercial: MOUSSE BOREAL NATURE elite<br>Nom chimique: Mousse Rigide de Polyuréthane |
| Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC 800-424-9300 / CANUTEC 613-996-6666   |   |

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Pictogrammes                    |    |
| Dangers potentiels sur la santé | Contact avec les yeux : Peut causer de l'irritation par frottement.<br>Contact avec la peau : Peut causer de l'irritation par frottement.<br>Inhalation des poussières : Peut causer l'irritation du système respiratoire.<br>Ingestion des poussières: peut causer la suffocation, si avalé. |
| Carcinogénicité                 | Les composants de ce produit ne sont pas listés par l'IARC ou répertoriés comme cancérigènes par OSHA.  |

### SECTION 3: COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

| INGRÉDIENTS               | CAS #     | %   |
|---------------------------|-----------|-----|
| Plastique de polyuréthane | 9009-54-5 | 100 |

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

|                        |   |
|------------------------|---|
| Yeux                   | Rincer à l'eau courante immédiatement et abondamment pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.   |
| Peau                   | Rincer la peau abondamment avec de l'eau et du savon.   |
| Inhalation             | En cas d'inhalation, amener la personne dans un endroit aéré. En absence de respiration ou en cas de respiration irrégulière, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Consulter un médecin. |
| Ingestion (poussières) | Pas d'effet connu anticipé par cette voie d'entrée. Si tendance à la suffocation, consulter un médecin.   |

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Température d'auto-ignition   | 345-430°C (653-806°F)   |
| Agents extincteurs appropriés | Eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone et mousse.  |
| Dangers particuliers          | Les mousses d'uréthane rigides comme le papier, la laine et le coton sont des matières organiques et sont donc combustibles. Lorsqu'il y a incendie, à moins qu'elle n'ait été protégée par une barrière thermique, la mousse peut provoquer la propagation rapide de la flamme, la production de gaz toxiques ou inflammables, de la fumée dense et de la chaleur immédiatement intense. En aucun cas la mousse d'uréthane ne devrait être exposée ou sans protection. |

|   |   |
|---|---|
| Équipements de protection pour les pompiers | Les pompiers doivent porter un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome équipé d'un masque à pression positive. |
| Produits de décomposition dangereux         | Monoxyde et dioxyde de carbone, hydrogène halogéné, oxydes nitreux et possible traces de cyanure d'hydrogène.                                       |

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Non Applicable

#### SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Interdiction des flammes nues, des étincelles d'ordre électriques, des lampes à haute intensité dans les zones d'entreposage ou d'application. Garder loin des liquides et gaz inflammables. Les panneaux de mousse ou autres produits de mousse doivent être entreposés en quantité limitée dans un espace libre de toute possibilité d'ignition et de préférence protégée par un système anti-incendie.

#### SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

##### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

| Ingrédients               | WEEL (AIHA) (TWA) – 8 hrs | OSHA PEL (TWA) – 8 hrs |
|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| Plastique de polyuréthane | N/A                       | N/A                    |

##### MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLES

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Protection respiratoire | Masque à poussière durant la découpe  |
| Protection des yeux     | Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée.  |
| Protection de la peau   | Vêtements de protection non requis.   |
| Ventilation             | Assurer une ventilation localisée durant la coupe afin de maintenir les concentrations des poussières dans l'air en-dessous de 5 mg/m <sup>3</sup> , la limite respirable de poussières sans nuisances. |

#### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Apparence                      | Plastique cellulaire rigide à cellules fermées. |
| Odeur                          | Neutre  |
| Couleur                        | Vert  |
| Densité                        | 1.96 à 2.45lb/pi <sup>3</sup>                   |
| Point éclair                   | >93 °C (>200°F)                                 |
| Température maximum de service | 84°C (183°F)                                    |
| Température d'auto-ignition    | 345-430°C (653-806°F)                           |
| Solubilité dans l'eau          | Aucune  |

#### SECTION 10: STABILISATION ET RÉACTIVITÉ

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Stabilité chimique       | Le produit est stable.   |
| Réactivité               | Pas de réactions dangereuses.  |
| Conditions à éviter      | Éviter le contact des flammes.   |
| Résistance Chimique      | Chimiquement stable en présence de la plupart des solvants se trouvant dans les agents liants, les membranes bitumineuses, les agents préservatifs du bois et les scellants. Résistant au recouvrement contenant des plastifiants, des produits pétroliers, de l'huile minérale, des acides et bases faibles. Résistant à la moisissure et aux micro-organismes. |
| Résistance aux rayons UV | La mousse jaunit sous l'effet des rayons ultraviolets et devient friable.  |
| Matériaux incompatibles  | Aucun.   |

| <b>SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES</b>                         |  |
|---|--|
| <b>INFORMATION SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES – TOXICITÉ AIGUË</b> |  |
| Contact avec les yeux   | Peut provoquer une irritation des yeux par frottement.                                     |
| Contact avec la peau  | Peut provoquer une irritation cutanée, dermatite.  |
| Inhalation  | Peut causer l'irritation du système respiratoire.  |
| Ingestion   | Peut causer la suffocation, si avalé.  |
| <b>EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ</b>                  |  |
| Sensibilisation   | Aucun effet important ou danger critique connu.  |
| Cancérogénicité   | Les composants de ce produit ne sont pas listés par l'IARC ou classé cancérigènes par OSHA |
| Toxicité Génétique  | Aucun effet important ou danger critique connu.  |
| Effets sur le développement                                       | Aucun effet important ou danger critique connu.  |
| Toxicité pour la reproduction                                     | Aucun effet important ou danger critique connu.  |

| <b>SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES</b>                         |                 |
|--|-----------------|
| Aucune évaluation écologique n'a été conduite pour ce produit. |                 |
| Toxicité en milieu aquatique                                   | Non disponible. |

| <b>SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION</b> |   |
|--|---|
| Méthode d'élimination des déchets            | La mise au rebut de ce produit doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets, et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. |

| <b>SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b> |   |
|---|---|
| Nom technique   | MOUSSE BOREAL NATURE elite                                      |
| Transport Terrestre TDG                                 | Produit non dangereux au sens de la réglementation de transport |
| Transport Maritime IMDG                                 | Produit non dangereux au sens de la réglementation de transport |
| Transport Aérien IATA/ICAO                              | Produit non dangereux au sens de la réglementation de transport |

| <b>SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION</b> |                |
|---|----------------|
| WHMIS   | Non réglementé |
| CEPA (DSL)  | Non réglementé |

| <b>SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS</b>  |              |
|---|--------------|
| Ce produit ne contient aucune substance appauvrissant la couche d'ozone.  |              |
| L'information fournie dans cette fiche signalétique est conforme à notre meilleure connaissance à la date de sa publication. L'information donnée est uniquement destinée à être utilisée comme guide pour l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination sécuritaire du produit. Ceci n'est pas considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. |              |
| Rédigée par   | Genyk Inc.   |
| Date  | Juillet 2022 |